Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260728-D_2026_6_10-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision :
D_2026_6_10

Nombre de conseillers en exercice : 24

Présents : 19

Votants : 23

Objet : Pacte Finistère 2030 - Volet 01 projet communal 2026

L' an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du Bureau : 25 Juin 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur COLLE Gaël, Madame DANJOU Maryse, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Madame EVEN Martine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur RIMBERT Ugo, Monsieur GUERNALEC Christian, Madame LE CUNFF Claire

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Madame BLAYO Annick a donné pouvoir à Madame COLINET Camille
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Madame COUSIN Laurence
Monsieur LEBRESNE Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur GUERNALEC Christian

Absent(s) : Madame LE COZ Louise

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude

Secrétaire de Séance : Madame Camille COLINET

Finances / Aménagement du territoire / Rapporteur : M. Christian DAUTEL, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030, M. Le Maire explique que le Conseil départemental soutient annuellement certains projets réalisés par les communes. Au titre du volet 01 de ce Pacte, il propose d'acter un soutien financier du Conseil départemental pour le projet communal suivant, à mener pendant l'année en cours au sein de la commune de Pont-Aven, selon le tableau ci-dessous :

Opération	Subvention au titre du Pacte Finistère 2030 Volet 01 _ Projet communal 2026
Réfection et amélioration des locaux de tennis au gymnase de Penanroz	40 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
Approuve la bonne réalisation de cette opération et la subvention présentée dans le tableau ci-dessus au titre du volet 01 _ Projets communaux 2026 du Pacte Finistère 2030,

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260728-D_2026_6_10-DE

• Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL



Emis le 29/06/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 27/07/2026